

RESSOURCES DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DU CENTRE HUBERTINE AUCLERT

BILAN DE DIX ANS D'ACTIVITÉ



TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES !
CHACUN-E PEUT AGIR CONTRE LES VIOLENCES À SON NIVEAU.

ÉDITO 02

INTRODUCTION 03

1

DÉCRYPTAGE DES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES 04

2

L'ACCOMPAGNEMENT
DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
TOUT AU LONG DU PARCOURS 06

3

LES VIOLENCES SUBIES
PAR LES MINEUR·ES
ET LES JEUNES FEMMES 10

4

LES CYBERVIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES 16

5

REPÉRER, ACCOMPAGNER, ORIENTER :
NOUS POUVONS TOUS ET TOUTES AGIR 22

SOMMAIRE

Ce livret propose un regard synthétique sur les productions réalisées par l'Observatoire durant les dix ans de son existence. Il est articulé en quatre parties thématiques et regroupe les différents types de ressources réalisées par l'Observatoire, qui peuvent être distinguées grâce aux pictogrammes dédiés.

- GUIDE, FICHE PRATIQUE ET KIT D'ACTION 
- ÉTUDE ET RAPPORT 
- CAMPAGNE ET EXPOSITION 
- FORMATION 
- MALLE PÉDAGOGIQUE 

ÉDITO

Le 27 novembre 2013, l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégrait le Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes et organisme associé de la Région Île-de-France. Il s'agissait du tout premier observatoire à dimension régionale en France, créé autour de trois missions prioritaires : renforcer la connaissance et l'expertise sur les violences faites aux femmes, accompagner et mettre en réseau les actrices et acteurs franciliens pour renforcer l'aide et la protection des victimes, et enfin sensibiliser les professionnel·les et le grand public à la lutte contre ces violences systémiques.

Depuis dix ans, l'Observatoire n'a cessé de remplir ces missions et a **amplement contribué à débusquer les (cyber)violences avec un objectif déterminé** : les décrypter pour mieux les comprendre, les sortir de l'ombre pour que les pouvoirs publics puissent agir et, enfin, pour que la honte change de camp.

Le livret que vous tenez entre les mains constitue une synthèse « anniversaire » de ses travaux emblématiques depuis 2013 et de ses nombreux apports autour de cinq grands axes qui animent toute l'année son équipe experte : **le décryptage des violences sexistes et sexuelles, l'accompagnement des femmes victimes de violences tout au long de leur parcours, la lutte contre les violences subies par les mineur·es et les jeunes femmes, la lutte contre les cyberviolences sexistes et sexuelles, et enfin, l'action collective pour mieux repérer, accompagner et orienter.**

Marie-Pierre Badré

Présidente du Centre Hubertine Auclert – centre francilien pour l'égalité femmes-hommes

Au sein de cette solide expertise, la méthode du Centre et de son Observatoire se résume en un triptyque qui irrigue chacun de ses travaux :

1. **production d'expertise**
2. **sensibilisation**
3. **formation**

Parmi ceux-ci, le décryptage du cybersexisme et des cyberviolences conjugales – redoutables miroirs numériques des violences de genre –, la mise en lumière des violences subies par les enfants co-victimes, la lutte contre l'inceste ou encore l'analyse comparative des politiques françaises et espagnoles en matière de lutte contre les violences conjugales sont assurément fondateurs et pionniers.

Chaque étude, guide, rapport ou campagne de prévention du Centre Hubertine Auclert et de son Observatoire résultent d'un travail collaboratif, avec ses partenaires historiques et non moins essentiels : la DRDFE, les Observatoires municipaux et départementaux de l'Île-de-France, la préfecture de police, la Région de gendarmerie, les associations et leur travail considérable sur le terrain, les collectivités et leur implication pour renforcer les dispositifs locaux de lutte contre les violences, les professionnel·les de la santé et de la justice... Et bien sûr, **le Conseil régional d'Île-de-France et son inconditionnel soutien envers une cause parmi les plus justes qui soient.**

Grâce à cette incroyable force vive féministe et experte en Île-de-France, ce sont des adolescentes, des jeunes femmes et des femmes qui trouvent les ressources – dans tous les sens du terme – pour se protéger et se reconstruire. Bon anniversaire à l'Observatoire et rendez-vous dans dix ans !

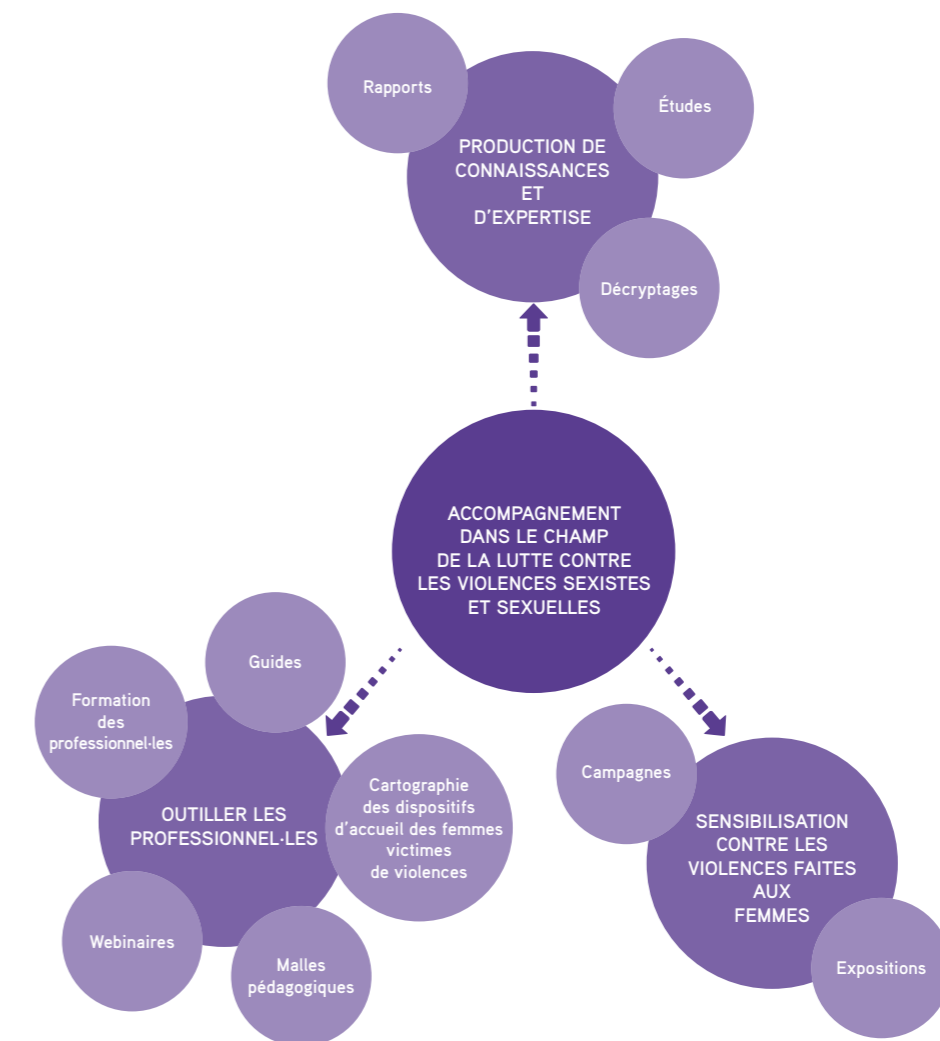
INTRODUCTION

L'Observatoire régional des violences faites aux femmes fait partie des missions du Centre Hubertine Auclert. Créé en 2013, il poursuit **trois missions prioritaires** :

/ **Renforcer la connaissance et l'expertise sur les violences faites aux femmes** en Île-de-France, à travers la production d'études et de rapports,

/ **Outiller les professionnel·les pour mieux accompagner et protéger les femmes victimes de violences**, à travers la production de guides et référentiels, la mise en place de formations et groupes de travail,

/ **Sensibiliser contre les violences faites aux femmes**, à travers la production de campagnes de sensibilisation et l'organisation d'événements publics.



1 DÉCRYPTAGE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

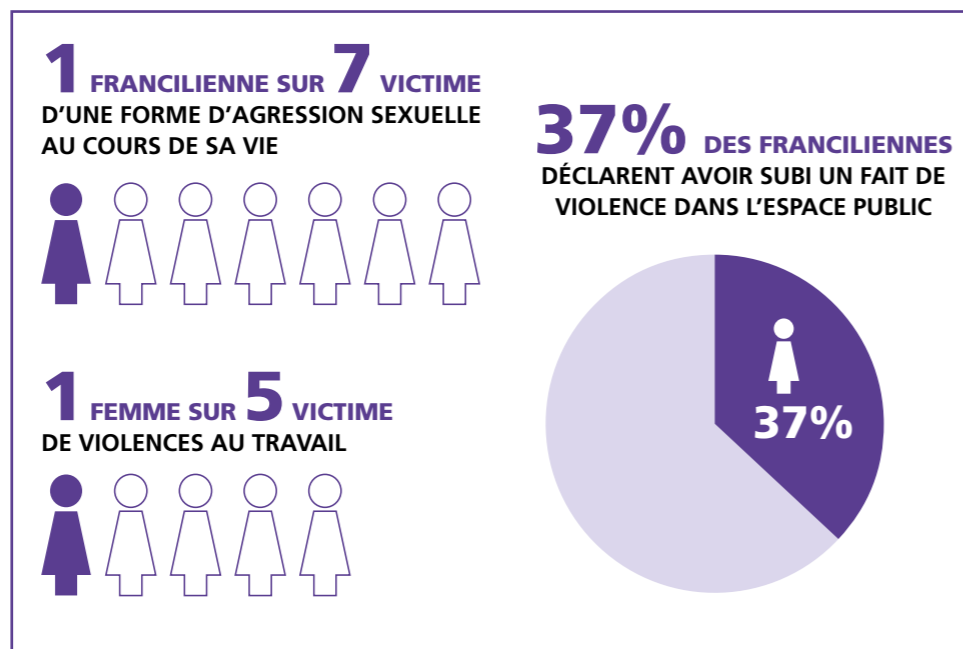
L'Observatoire s'attache aussi bien à produire des études et rapports qui aident à mieux comprendre l'ampleur des violences sexistes et sexuelles en Île-de-France, que de manière plus globale à décrypter et expliquer les mécanismes de ces violences spécifiques.

RAPPORT *Violences vécues par les femmes et les hommes en Île-de-France : famille, conjugalité, travail, études et espaces publics. Données de l'enquête Virage 2015 (2021)*



Ces chiffres-clés franciliens ont été réalisés sur la base de l'enquête *Violences et rapports de genre*, dite Virage, basée sur un échantillon représentatif de la population et réalisée par l'Institut national d'études démographiques (Ined) en 2015. L'enquête Virage porte sur les violences interpersonnelles subies dans les douze derniers mois et au cours de la vie dans les différents espaces de vie. Elle a pour objectif de saisir les multiples formes de violences dans une perspective de genre, et d'en approcher les conséquences sur les personnes qui les subissent.

Cette enquête démontre, par exemple, que plus d'une Francilienne sur sept déclare avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle au cours de sa vie ; les violences au travail concernent une femme sur cinq ; 37 % des Franciliennes déclarent avoir subi au moins un fait de violence dans l'espace public.



LES DÉCRYPTAGES, FOCUS ET RESSOURCES ANNUELLES DE L'OBSERVATOIRE

Régulièrement, l'Observatoire propose un décryptage (interview, compilation de données, analyse) de l'actualité sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ou un focus sur une production d'une instance partenaire. Ces formats visent à rendre accessibles au plus grand nombre les productions et données existantes : ils sont notamment diffusés dans la lettre d'information bimensuelle du Centre Hubertine Auclert, La Cybertine.



Chaque début d'année, l'Observatoire propose une sélection de ressources produites entre autres par des associations et des collectivités, pour s'inspirer, décrypter et prévenir les violences sexistes et sexuelles : études et statistiques, guides et livrets pédagogiques, campagnes de sensibilisation, outils de formation, exemples d'actions proposées par des collectivités territoriales, etc.

VIDÉOS D'AUTO-FORMATION SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Le Centre Hubertine Auclert a mis en place un site avec des vidéos pédagogiques qui permettent de comprendre les mécanismes des inégalités entre les femmes et les hommes, et des violences faites aux femmes et aux enfants. Ce site s'adresse en premier lieu aux professionnel·les qui souhaitent intégrer ces thématiques dans leurs pratiques professionnelles. Le premier module concerne les violences faites aux femmes et le deuxième module, l'inceste.

/ Découvrir le site comprendre-egalite.com

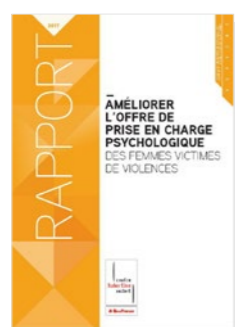


2 L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES TOUT AU LONG DU PARCOURS

La compréhension des besoins et des différentes étapes dans l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles est essentielle pour faciliter leurs parcours. Les travaux de l'Observatoire se sont intéressés aux différents domaines d'intervention, afin de faire un point sur les dispositifs existants, émettre des préconisations à destination des pouvoirs publics, et produire des ressources pour renforcer les pratiques des professionnel·les.

/ L'ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

RAPPORT Améliorer l'offre de prise en charge psychologique des femmes victimes de violences (2017)



Les violences faites aux femmes ont des conséquences graves et durables sur la santé psychologique des victimes. Une prise en charge spécialisée leur est essentielle pour se reconstruire, soigner les traumatismes et les aider à s'engager dans le parcours de sortie des violences. Ce rapport évalue l'accessibilité des dispositifs en Île-de-France et identifie des obstacles existants à cet accompagnement. Il démontre, que malgré les besoins importants, actuellement toutes les femmes victimes ne peuvent pas accéder à la prise en charge psychologique dont elles ont besoin.

/ L'ACCÈS À L'EMPLOI

GUIDE PRATIQUE Améliorer l'accès à l'emploi pour les femmes victimes de violences (2016)



Ce guide pratique propose des recommandations concrètes pour favoriser l'accès et le maintien en emploi des femmes victimes de violences, et lever des freins spécifiques auxquels elles sont confrontées. Il est destiné en premier lieu aux acteurs et actrices de l'emploi. Il est co-réalisé avec l'association FIT Une femme un toit et est issu d'un travail partenarial entre l'Observatoire, les expert·es de terrain et universitaires.



/ L'ACCUEIL EN COMMISSARIAT ET EN GENDARMERIE

ACTES DU COLLOQUE Comment améliorer les conditions du dépôt de plainte pour les femmes victimes de violences conjugales ou sexuelles ? (2019)



Ce colloque, organisé par le Centre Hubertine Auclert le 20 novembre 2019, porte sur l'accueil en commissariat et en gendarmerie des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles. Des services de police et de gendarmerie, des intervenant·es issu·es du secteur associatif ainsi que des expert·es étaient invité·es à échanger autour de deux table-rondes : « Plaintes et interventions au domicile pour violences conjugales : où en est-on aujourd'hui de l'accueil des victimes de violences conjugales et/ou sexuelles ? » et « Comment améliorer les pratiques pour un meilleur accueil des victimes de violences conjugales et/ou sexuelles et une meilleure évaluation du danger ? ».

Lors de ce colloque, l'Observatoire a présenté une grille d'évaluation du danger pour outiller les forces de l'ordre. Ce document comprend 13 critères de dangerosité qui peuvent être identifiés à partir d'une série de questions à poser au cours de l'audition pour des faits de violences signalés (plainte, mains courantes), avec des conseils pratiques pour protéger la victime. Cet outil a été réalisé dans le cadre d'un diagnostic collaboratif sur l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles dans les commissariats, à la demande de la préfecture de police de Paris en 2018 et 2019.



FOCUS

RAPPORT Mieux protéger les victimes de violences conjugales et prévenir les féminicides : retour d'expérience de policiers et policières franciliennes sur les outils et dispositifs visant à améliorer le recueil de la parole des victimes et l'évaluation du danger (2024)

Quatre ans après le Grenelle des violences conjugales et profitant du cadre propice d'un programme régional de formations des forces de l'ordre coordonné par le Centre Hubertine Auclert, l'Observatoire réalise un retour d'expérience de policiers et policières franciliennes sur les outils et dispositifs actuels liés au recueil de la parole des victimes de violences conjugales et à l'évaluation du danger qu'elles encourent. Ce travail examine particulièrement deux outils : la grille d'évaluation du danger et le masque de plainte, et la manière dont ils s'inscrivent dans des dispositifs plus larges pour améliorer l'accueil des victimes de violences conjugales en commissariat.

RAPPORT Former les forces de sécurité à l'accueil des femmes victimes de violences conjugales (2022)



Le Centre Hubertine Auclert coordonne un programme régional de formation à destination des forces de sécurité, dont la première édition s'est tenue en 2021-2022. Pour animer les formations, le Centre Hubertine Auclert a sélectionné 20 associations franciliennes spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales, implantées sur l'ensemble des huit départements du territoire francilien. Au terme d'une année de formation, le Centre Hubertine Auclert fait le bilan de cette expérimentation pionnière, qui a permis de renforcer la formation des services de police et de gendarmerie à la prise en compte des spécificités et de la dangerosité des situations de violences conjugales.

FOCUS

Poursuite de la formation des forces de sécurité en 2023

Fort des conclusions du bilan de la première édition du projet de formation des forces de sécurité, le Centre Hubertine Auclert le reconduit en 2023. L'objectif de cette deuxième édition : **poursuivre le projet de formation continue des policiers et policières, et gendarmes de l'ensemble de l'Île-de-France, et faire monter en compétence de nombreux et nombreuses professionnelles sur les spécificités des violences conjugales.** Comme les années précédentes, des associations spécialisées référentes sur ce sujet dans chaque département ont été sélectionnées pour assurer ces formations.

/ S'INSPIRER DES EXEMPLES À L'INTERNATIONAL POUR MENER DES POLITIQUES EFFICACES

RAPPORT *Les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales en Espagne : regards croisés avec la France (2020)*



Ce rapport apporte des éclairages sur les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales en Espagne, régulièrement citées comme modèles aux niveaux européen et mondial. L'objectif est d'**apporter des connaissances sur le cadre législatif, institutionnel et budgétaire** ainsi que sur le fonctionnement des dispositifs espagnols, afin de **proposer une perspective comparative et des préconisations sur des leviers d'action en France.**

/ AGIR DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

GUIDE PRATIQUE *Agir efficacement contre les violences faites aux femmes au niveau local ([2016] 2020)*



L'accompagnement des collectivités est un axe fort de l'activité du Centre Hubertine Auclert. Ce guide, actualisé en 2020, s'adresse aux élu-es et agent-es des collectivités territoriales qui souhaitent mettre en œuvre une politique de lutte contre les violences faites aux femmes sur leur territoire. **Les différentes démarches présentées dans ce guide permettent de planifier et conduire une politique locale de lutte contre les violences globale et efficiente.**

FORMATION « *Agir efficacement contre les violences faites aux femmes au niveau local* »

À partir du guide homonyme, le Centre Hubertine Auclert propose une formation spécifique d'une journée à destination des élu-es et agent-es des collectivités territoriales, afin de travailler sur **une méthodologie de politique locale de lutte contre les violences faites aux femmes.** L'échelon municipal permet, en effet, de mettre en place des actions de proximité pour apporter la réponse la plus adaptée et rapide aux besoins des victimes.

KIT D'ACTION *contre les violences sexistes et sexuelles au travail dans les collectivités ([2019] 2020)*

Le Centre Hubertine Auclert met à disposition des collectivités territoriales un kit d'action pour les aider à **mettre en œuvre leurs obligations légales en tant que structures employeuses, en matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.**

Ce kit est composé de trois outils :

- / Une affiche rappelant le cadre légal en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail et orientant les victimes vers les dispositifs d'aide,
- / Une brochure à l'attention des victimes et des témoins pour indiquer leurs droits et démarches,
- / Un livret à l'attention de la collectivité employeuse pour l'aider à agir en matière de prévention et d'action contre les violences sexistes et sexuelles au travail (mis à jour en 2020).



FORMATION « *Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail dans les collectivités* »

En complément du kit d'action, le Centre Hubertine Auclert propose une formation dédiée aux élu-es et agent-es des collectivités territoriales afin de **travailler sur une méthodologie de prévention et d'action contre les violences sexistes et sexuelles au travail.** La loi du 6 août 2019 renforce les obligations légales des collectivités territoriales en la matière et nécessite une mise en place des dispositifs spécifiques de prévention, de signalement et de traitement de ces situations.



3 LES VIOLENCES SUBIES PAR LES MINEUR·ES ET LES JEUNES FEMMES

Les violences sexistes et sexuelles subies par les mineur·es et les jeunes femmes sont restées pendant longtemps insuffisamment étudiées et décryptées. L'Observatoire s'est intéressé aux différentes formes que peuvent prendre ces violences afin de mieux les comprendre et proposer des pistes d'actions concrètes.


/ ENFANTS CO-VICTIMES DES VIOLENCES CONJUGALES

 **RAPPORT** *Mieux protéger et accompagner les enfants co-victimes de violences conjugales ([2017] 2021)*



Mis à jour en 2021, ce rapport met en lumière les conséquences sociales et psychologiques des violences conjugales sur les enfants, qui doivent être considérés comme co-victimes. Il propose des préconisations concrètes de réformes juridiques et institutionnelles pour permettre d'améliorer la protection et l'accompagnement de ces enfants et du parent victime. Ce rapport s'adresse en priorité aux décideurs et décideuses politiques, ainsi qu'aux professionnel·les en contact potentiel avec des enfants victimes de violences conjugales (protection de l'enfance, Éducation nationale etc.).

/ INCESTE

 **RAPPORT & SYNTHÈSE** *Ensemble, Vaincre l'inceste et s'en Affranchir. Vers un plan d'action de la Région Île-de-France pour prévenir l'inceste, mieux protéger et accompagner les victimes (2021)*

Le rapport EVA¹ permet de mieux comprendre tous les aspects de l'inceste, ce phénomène massif à la croisée des rapports de domination d'âge et de genre. Il propose des recommandations concrètes pour la mise en place des dispositifs qui permettent de mieux accueillir la parole des victimes, repérer et signaler les cas d'inceste et de violences sexuelles dans le cadre familial, et protéger les victimes par un accompagnement spécialisé dans la durée. Ces recommandations s'adressent aux pouvoirs publics et explorent également des leviers d'action au niveau régional.



1. L'intitulé du plan EVA fait référence à Eva Thomas qui est la première victime d'inceste à avoir témoigné publiquement à la télévision en 1986.

CAMPAGNE « Inceste, parlons-en » (2021)

Pour répondre directement une des recommandations centrales du rapport EVA qu'est la prévention, le Centre Hubertine Auclert propose une nouvelle campagne à destination des lycéen·nes en Île-de-France. Le parti pris de cette campagne est de lever le tabou de l'inceste qui est perpétué de génération en génération : elle rappelle combien le tabou de l'inceste n'est pas de le commettre, mais d'en parler, comme le dit l'anthropologue Dorothee Dussy.

“ CONTRE L'INCESTE, IL FAUT DONC POUVOIR EN PARLER POUR AGIR. ”

La campagne se décline autour d'un guide pour les professionnel·les, d'une déclinaison de quatre affiches, d'une carte ressources pour les élèves et d'un site de campagne – IncesteParlonsEn.com.



 **MALLE PÉDAGOGIQUE** Ressources sur l'inceste et les violences sexuelles subies dans le cadre familial

Cette malle de ressources thématiques recense des ouvrages pour approfondir la compréhension de l'inceste et des violences sexuelles dans le cadre familial, ainsi que de nombreux outils (podcast, série, film, littérature jeunesse, etc.) pour animer des séances de prévention auprès des jeunes.

 **FORMATION**
« Inceste : repérer, accompagner et prévenir »

En lien avec l'expertise développée sur la lutte contre l'inceste, l'Observatoire propose une formation de deux jours à destination des professionnel·les travaillant au contact de publics (notamment enfants et/ou femmes majeures) pour savoir repérer ces violences et accompagner les victimes. La formation est co-animée avec des associations et des professionnelles spécialisées dans l'accompagnement des victimes de violences sexuelles (le Collectif féministe contre le viol, l'association En avant toute(s) et la psychologue clinicienne Marie de Vallois Moquet).

/ VIOLENCES SUBIES PAR LES JEUNES FEMMES

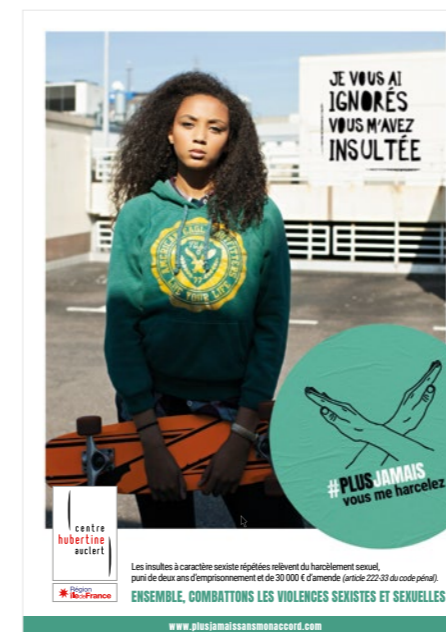
 **ÉTUDE** Recherche-action : situation et parcours des jeunes femmes victimes de violences entre 18 et 25 ans en Île-de-France (2016)

Cette recherche-action, portant sur les situations et parcours des jeunes femmes victimes de violences en Île-de-France, est le résultat d'une enquête menée avec 67 structures franciliennes accueillant des femmes victimes de violences ou des jeunes de 18 à 25 ans. Elle démontre que les jeunes femmes sont particulièrement exposées à des violences multiples, notamment des violences sexuelles, mais qu'elles bénéficient très peu d'un accompagnement spécialisé. Cette étude propose des recommandations concrètes afin d'améliorer la prise en charge des jeunes femmes victimes.



 **CAMPAGNE** « Plus jamais sans mon accord » (2020)

Cette campagne de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles à destination des adolescent·es, aborde les ressorts et les conséquences de ces violences chez les jeunes. Elle se décline autour d'un site de campagne, d'une brochure pédagogique avec une planche de stickers et d'une déclinaison de quatre affiches à afficher dans les établissements scolaires.



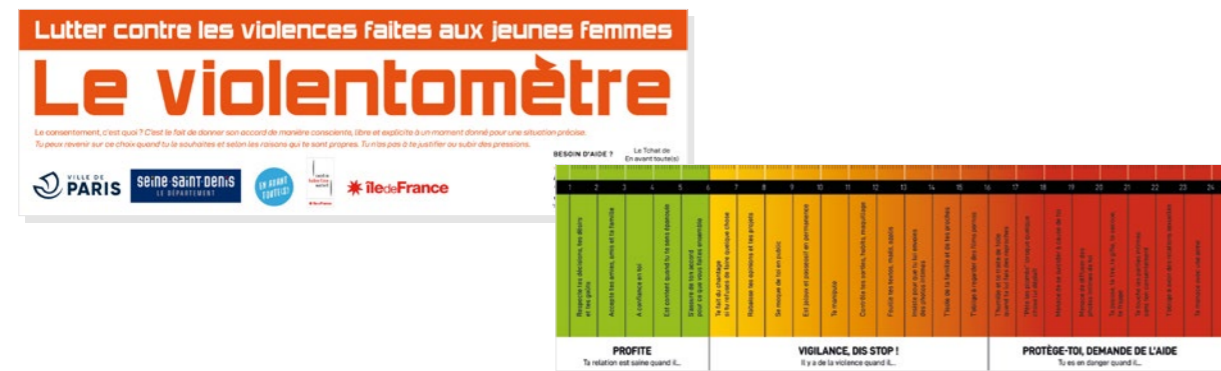
CAMPAGNE « Tu m'aimes, tu me respectes » (2017)

Consacrée aux **violences sexistes et sexuelles dans les relations amoureuses des 15-18 ans**, cette campagne de prévention est composée de quatre affiches, quatre flyers, d'un **site de campagne** et quatre vidéos pouvant être diffusées dans les établissements scolaires ou les structures jeunesse. L'objectif est pouvoir aborder le contrôle des fréquentations, le contrôle de l'apparence physique, la dévalorisation systématique et les violences sexuelles.



LE VIOLENTOMÈTRE

Outil de prévention adapté par le Centre Hubertine Auclert à la demande du Conseil régional d'Île-de-France en 2019, le Violentomètre a été conçu fin 2018 par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris et l'association En avant toute(s). Il a pour objectif de **sensibiliser les jeunes femmes aux violences conjugales à travers un outil simple et utile pour « mesurer » si la relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.**



/ PROSTITUTION DES MINEUR·ES

GUIDE PRATIQUE Accompagner et protéger les mineures en situation prostitutionnelle ou en risque de l'être (2022)

Ce guide, à destination des professionnel·les en Île-de-France, permet de mieux accompagner et protéger les mineures en situation de prostitution ou en risque de l'être. Conçu comme un outil pratique, il permet de **comprendre les enjeux relatifs à la prostitution des mineures, de connaître le cadre légal en vigueur, et d'appréhender les signaux d'alerte et la posture protectrice à adopter.** Il s'agit d'une adaptation régionale du guide co-produit avec l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, ainsi que l'association Amicale du Nid 93 et le LAO de l'association FIT Une femme un toit.



4 LES CYBERVIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

L'Observatoire a développé une expertise pionnière sur les cyberviolences sexistes, sexuelles et conjugales, à travers la publication d'études inédites ainsi que la production des ressources pour les professionnel·les et le grand public.

/ CYBERSEXISME CHEZ LES JEUNES

ÉTUDE & SYNTHÈSE *Le cybersexisme chez les adolescent·es (12-15 ans). Étude sociologique dans les établissements franciliens de la 5^e à la 2nde (2016)*

En 2015, l'Observatoire a coordonné une étude inédite menée par l'Observatoire universitaire international d'éducation et prévention (OUIEP) de l'Université Paris Est Créteil auprès de 1200 élèves francilien·nes de la 5^e à la 2nde.

Cette étude définit le cybersexisme comme « les violences qui se déploient à travers le cyberspace ("en ligne") », qui « contribue à imposer les normes de féminité et de masculinité » et notamment « réduit ainsi les filles à leur apparence physique et vise à contrôler leur sexualité tout en survalorisant la virilité et la sexualité des garçons ». Au total, ce sont trois filles et deux garçons par classe victimes de cybersexisme.



FOCUS

NOUVELLE ÉTUDE *sur les vécus de (cyber)violences sexistes, sexuelles et LGBTphobes des jeunes en Île-de-France (2024)*

Six ans après la première étude, l'Observatoire a identifié avec ses partenaires travaillant auprès des jeunes un besoin d'actualiser cette étude et de lui donner une nouvelle ampleur. Ainsi, depuis septembre 2022 une étude a été lancée interrogeant les élèves de la 6^e à la Terminale dans des établissements scolaires franciliens sur leurs vécus de violences sexistes, sexuelles et LGBTphobes vécues en ligne et hors ligne. Les résultats seront présentés fin 2024.

Cette étude est réalisée avec l'appui du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et plus particulièrement de la Direction générale de l'enseignement scolaire et de la Mission chargée de la prévention des violences en milieu scolaire.

Depuis 2016, l'Observatoire propose des outils pour les professionnel·les pour agir en prévention auprès des jeunes sur le cybersexisme.

CAMPAGNE « Stop cybersexisme » (2016)

Le Centre Hubertine Auclert a réalisé une campagne avec des flyers pour les jeunes et une affiche pour initier la discussion : dans les usages des outils numériques, certaines actions et messages ont un fondement sexiste qui se base sur des croyances que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes rôles, comportements, devoirs etc.

Le site stop-cybersexisme.com est un site ressource qui présente des éléments de compréhension sur le cybersexisme (explications, chiffres et témoignages) et recense des tutoriels pour signaler des contenus, des conseils pour faire valoir ses droits, et des ressources pour les professionnel·les et pour les victimes.



EXPOSITION « Lutter contre les cyberviolences sexistes et sexuelles » (2022)

En 2022, l'Observatoire a créé une exposition qui, à travers 12 panneaux illustrés, permet aux adolescent-es de découvrir des chiffres, des témoignages et des QR codes afin d'accéder à des contenus bonus pour comprendre ce qu'est le cybersexisme et savoir comment réagir et où trouver de l'aide en cas de besoin. Cette exposition est accompagnée d'un dossier pédagogique pour les professionnel-les. Elle peut être empruntée gratuitement par les membres du Centre Hubertine Auclert et les établissements scolaires.



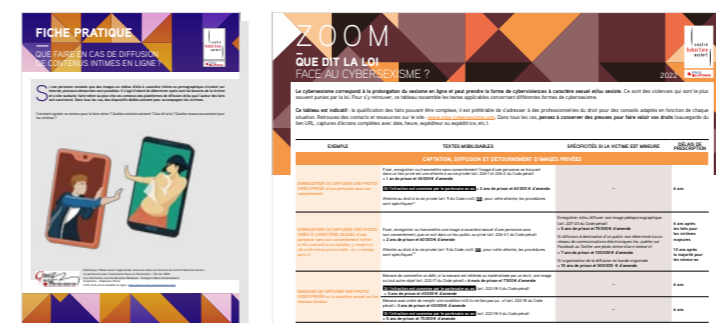
MALLE PÉDAGOGIQUE sur le cybersexisme

Cette malle de ressources thématiques recense des ouvrages pour approfondir ses connaissances sur le cybersexisme et de nombreux outils (podcast, série, film, littérature jeunesse, etc.) pour animer des séances de prévention auprès des jeunes.

FICHES PRATIQUES

L'Observatoire a également développé des fiches pour faciliter l'accompagnement des jeunes victimes de cybersexisme :

- / La fiche *Que dit la loi face au cybersexisme ?* mise à jour en 2022 rassemble les textes applicables concernant différentes formes de cybersexisme.
- / La fiche *Que faire en cas de diffusion de contenus intimes en ligne ?* recense les recours existants et les ressources qu'il est possible de mobiliser lorsque des contenus intimes sont diffusés sans le consentement.



FORMATION « Cybersexisme : comprendre pour prévenir et agir auprès des jeunes »

Pour aller plus loin, l'Observatoire organise deux jours de formation à destination des professionnel-les de l'Éducation nationale, des professionnel-les des structures jeunesse, des associations spécialisées sur l'éducation et/ou la prévention, de la Police en charge de la prévention. L'objectif est de comprendre et décrypter les cyberviolences à caractère sexiste et sexuel, particulièrement chez les jeunes, connaître les recours et savoir orienter les victimes, et savoir comment agir en prévention.

/ CYBERVIOLENCES CONJUGALES

RAPPORT & SYNTHÈSE Cyberviolences conjugales. Recherche-action menée auprès des femmes victimes de violences conjugales et des professionnel-les les accompagnant (2018)

Menée auprès de 302 femmes victimes de violences conjugales et 73 professionnel-les les accompagnant, cette recherche-action inédite fait le principal constat sur l'ampleur des cyberviolences conjugales : **9 femmes victimes de violences conjugales sur 10 ont vécu au moins une forme de cyberviolences, et ce quel que soit leur âge ou leur usage du numérique.** Ainsi, les agresseurs utilisent et/ou détournent de manière quasi-systématique les outils numériques afin d'accroître leur contrôle et leur emprise.



Elle propose une typologie des différentes formes de cyberviolences conjugales afin de faciliter leur repérage et leur prise en charge : le cybercontrôle, le cyberharcèlement, la cybersurveillance, les cyberviolences économiques et administratives, les cyberviolences sexuelles et les cyberviolences via les enfants.

ENQUÊTE sur les logiciels espions dans le cadre des violences conjugales (2019)

L'Observatoire a réalisé une enquête spécifique aux logiciels espions utilisés dans le cadre de la cybersurveillance conjugale. Cette enquête présente les 14 logiciels espions les mieux référencés en France et documente leurs principales fonctionnalités et leur accessibilité.



KIT D'ACTION contre les cyberviolences conjugales ([2020] 2023)

Afin d'outiller les professionnel·les qui accompagnent et orientent des femmes victimes de violences, l'Observatoire a produit un kit d'action, qui est régulièrement actualisé. Ce kit est composé :

- / d'une affiche à destination des locaux de professionnel·les pour faciliter le repérage et la prise de parole des victimes,
- / d'un guide pour les professionnel·les proposant différentes fiches pratiques pour repérer, accompagner et orienter les victimes de cyberviolences conjugales,
- / de la fiche *Que dit la loi face aux cyberviolences conjugales ?* qui a été mise à jour au printemps 2022,
- / de l'outil d'auto-évaluation *Suis-je victime de cyberviolences conjugales ?* repensé et mis à jour à l'été 2023.



LE SITE « Je protège ma vie privée en ligne »

Le site guide-protection-numerique.com propose des conseils pratiques pour sécuriser son téléphone portable, son ordinateur, ses réseaux sociaux, sa localisation, etc. Pour chaque section, il y a une entrée spécifique en cas de cyberviolences conjugales soulignant les points de vigilance à avoir et les conseils spécifiques à cette situation. L'objectif de ce site est d'offrir des conseils pratiques accessibles à tous et toutes, quel que soit son niveau d'aisance avec le numérique.



FORMATION « Cyberviolences conjugales : mieux repérer, accompagner et orienter les victimes »

À partir du guide du kit d'action sur les cyberviolences conjugales, l'Observatoire propose deux jours de formation à destination des professionnel·les d'associations spécialisées et des professionnel·les en contact régulier avec des femmes victimes de violences conjugales (police, justice, social, médical, etc.). L'objectif est de comprendre, repérer et décrypter les cyberviolences conjugales, afin d'acquérir les bons réflexes pour conseiller au mieux les victimes sur leur protection numérique.

FOCUS

CYCLE DE WEBINAIRES sur les cyberviolences sexistes, sexuelles et conjugales

- Depuis mars 2022, l'Observatoire organise un cycle de webinaires à destination des professionnel·les. Chaque webinaire explore une thématique des cyberviolences sexistes et sexuelles à l'aide de deux expert·es du sujet et propose des temps d'échange entre professionnel·les.
- / Webinaire n°1 « Accompagner les victimes de cyberviolences sexistes et sexuelles à faire valoir leurs droits »
 - / Webinaire n°2 « La cybersurveillance au sein du couple : comprendre les enjeux autour de la géolocalisation »
 - / Webinaire n°3 « Outils et espaces numériques adaptés et sécurisés pour les associations féministes »
 - / Webinaire n°4 « Diffusion non consentie de photos/vidéos intimes : quelles démarches pour retirer des contenus en ligne ? »
 - / Webinaire n°5 « La collecte de preuves en cas de cyberviolences »

Ces cinq webinaires ont déjà rassemblé plus de 450 professionnel·les.

5 REPÉRER, ACCOMPAGNER, ORIENTER : NOUS POUVONS TOUS ET TOUTES AGIR

Chaque professionnel-le, chacun-e à son niveau, peut agir contre les violences sexistes et sexuelles. Quel que soit son domaine d'intervention, il est possible de repérer une situation de violences, écouter la victime, et l'orienter vers des professionnel-les spécialisé-es. Pour ce faire, l'Observatoire a réalisé des outils pour accompagner les professionnel-les dans ces démarches.

KIT Orientation des femmes victimes de violence ([2020] 2021)

Ce kit s'adresse à l'ensemble des professionnel-le en contact avec du public, car parmi ces personnes, se trouvent certainement des femmes victimes de violences. Il propose une fiche-réflexe qui rappelle les conseils essentiels pour identifier, rassurer, accompagner et orienter les femmes victimes de violences, ainsi qu'un poster de sensibilisation qui fait la synthèse des dispositifs d'urgence, d'écoute et d'orientation. Ce poster est régulièrement mis à jour.




CARTOGRAPHIE des dispositifs associatifs spécialisés dans l'accompagnement des femmes victimes de violences en Île-de-France

Cette cartographie permet d'identifier les dispositifs associatifs spécialisés à proximité sur le territoire francilien, afin de répondre aux différents besoins des femmes victimes de violences.



/ Découvrir la cartographie sur orientationviolences.hubertine.fr

LE CYCLE DES FORMATIONS DE L'OBSERVATOIRE

Pour les professionnel-les qui souhaitent monter en compétences sur des sujets spécifiques, l'Observatoire propose un cycle de formations sur les thématiques citées dans ce livret. Pour avoir un regard complet sur l'offre de formations de l'Observatoire, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site du Centre Hubertine Auclert.



RÉDACTION

L'Observatoire régional des violences faites aux femmes :
Iman Karzabi, Marion Muracciole et Ana-Clara Valla

COORDINATION ET SUIVI ÉDITORIAL

Léa Moureau

ÉDITEUR

Centre Hubertine Auclert
Octobre 2023

MISE EN PAGE

Stéphanie Poche

PHOTOS

Centre Hubertine Auclert

ILLUSTRATION

Eloïse Heinzer

IMPRIMERIE

Schraag

DÉPÔT LÉGAL

Novembre 2023

Action financée par la Région Île-de-France

Le Centre Hubertine Auclert est le centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, organisme associé du Conseil régional d'Île-de-France.

Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes.

Il apporte de l'expertise et des ressources sur ces thèmes aux actrices et acteurs du territoire francilien (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires), notamment à travers la production d'études, la conception d'outils et l'animation de formations.



www.centre-hubertine-auclert.fr